

Zoom sur ...

... le rapport d'exécution de la surveillance multilatérale de l'UEMOA

❖ Sur la croissance économique

En 2018, la croissance économique de la zone UEMOA s'est établie à 6,6% (de même qu'en 2017), tirée par de bonnes performances dans l'ensemble des 8 Etats membres de l'Union (taux de croissance allant de 3,8% pour la Guinée-Bissau à 7,4% pour la Côte d'Ivoire). Cette dynamique devrait se maintenir avec une croissance attendue à 6,7% en 2019. Néanmoins, les problèmes sécuritaires au Sahel ainsi des revendications syndicales dans la plupart des pays pourraient entraver l'activité économique au sein de l'Union.

❖ Sur les pressions inflationnistes

Le taux d'inflation annuel moyen de l'Union est resté faible en 2018, à 0,9% (contre 1,1% en 2017). Seuls le Burkina Faso (1,9%) et le Niger (2,7%) ont connu des taux d'inflation supérieurs à 1%. En 2018, tous les Etats membres ont respecté la norme, imposée par l'Union, d'un taux d'inflation inférieur ou égal à 3%.

❖ Sur les finances publiques

Les recettes budgétaires globales de l'Union ont augmenté de 4%, tirées par la hausse de 5% des recettes fiscales. L'informatisation des procédures de collecte et la lutte contre la fraude fiscale dans la plupart des Etats membres ont contribué pour beaucoup à cette amélioration. Le taux de pression fiscale moyen de l'Union s'est établi à 15,3% en 2018. Les taux restent encore très faibles dans certains Etats membres (9,3% en Guinée-Bissau et 11,8% au Mali). En 2018, le Burkina Faso (17,2%) et la Côte d'Ivoire (16,2%) ont enregistré les taux de pression fiscale les plus importants de la zone.

Les dépenses publiques ont progressé de 3,3%, tirées essentiellement par la hausse de la masse salariale (+8,8%) et des intérêts de la dette (+19%). La masse salariale a progressé dans tous les Etats membres certes, mais la progression a été particulièrement importante au Burkina Faso (+14,1%), en Guinée-Bissau (+13,9%) et au Sénégal (+13,7%).

Globalement, le déficit budgétaire (dons compris) de l'Union s'est légèrement amélioré en 2018, s'établissant à 4%, contre 4,3% en 2017. L'encours de la dette publique consolidée de l'Union a atteint 48,7% du PIB, contre 45,5% en 2017. Par pays, ce ratio

va de 34,3% du PIB pour le Sénégal à 73,9% du PIB pour le Togo.

❖ Sur l'équilibre extérieur

En 2018, le déficit courant de l'Union s'est accru de 10,2% pour s'établir à 4 470 Mds FCFA (6,8 Mds EUR), dû essentiellement à la détérioration du solde commercial agrégé. Cette détérioration de la balance commerciale est imputable à l'augmentation des importations (+8,3%) du fait de l'alourdissement de la facture énergétique des pays (remontée des cours du pétrole). Le déficit courant global devrait croître de 9,9% en 2019 pour s'établir à 4 913 Mds FCFA (7,5 Mds EUR), en raison de la baisse projetée des ventes de cacao et d'or.

❖ Sur l'état de la convergence

Pour mémoire, la réglementation communautaire impose le respect de 3 critères de 1^{er} rang (déficit budgétaire en dessous de 3% du PIB à l'horizon 2019, taux d'inflation annuel moyen en dessous de 3%, ratio de la dette publique en dessous de 70% du PIB) et deux critères de 2nd rang (ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales en dessous de 35% et taux de pression fiscale supérieur ou égale à 20%).

En 2018, seul le Togo (-0,8%) a respecté le critère de déficit budgétaire. Néanmoins, tous les Etats se sont engagés à respecter ce critère en 2019.

En ce qui concerne le critère relatif à l'inflation, tous les Etats l'ont respecté en 2018 et devraient également s'y conformer en 2019.

Le Togo (73,9%) est le seul pays membre n'ayant pas respecté le critère sur la dette publique.

Pour ce qui concerne les critères de 2nd rang, seuls le Niger (34,7%) et le Sénégal (34,3%) ont enregistré un ratio de masse salariale sur les recettes fiscales inférieur à 35%. Aucun Etat membre n'a respecté le critère de taux de pression fiscale.

Respect des critères de convergence en 2018	Déficit budgétaire (norme ≥ -3%)	Taux d'inflation (norme ≤ 3%)	Ratio de dette publique (norme ≤ 70%)	Masse salariale sur recettes fiscales (norme ≤ 35%)	Taux de pression fiscale (norme ≥ 20%)
Bénin	-4	0,8	55,7	44	14
Burkina Faso	-4,9	1,9	41,5	52,1	16,9
Côte d'Ivoire	-4	0,6	48,6	41,9	16,2
Guinée-Bissau	-5,1	0,4	50,1	47,7	10,1
Mali	-4,7	0	36,6	41,8	11,8
Niger	-4,1	2,7	45,7	34,7	15,3
Sénégal	-3,7	0,5	54	34,3	15,2
Togo	-0,8	0,9	73,9	36,6	18,4

55^{ème} session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etats et de gouvernements des pays membres de la CEDEAO

Cette session s'est tenue le 29 juin dernier à Abuja, sous la présidence du Chef d'Etat Nigérian et Président en exercice de la Conférence, Muhammadu Buhari. Les Chefs d'Etat ont souligné à cette occasion la bonne tenue de l'activité économique de la région, avec une croissance qui a accéléré en 2018, à 3,1% en moyenne (contre 2,4% en 2017). Ce rythme devrait se poursuivre cette année (3,4%), grâce au redressement des prix des principales matières, à l'augmentation de la production agricole et aux investissements dans le secteur des infrastructures. Sur le sujet de la monnaie unique attendue officiellement pour 2020, la Conférence a adopté le régime de change flexible assorti d'un cadre de politique monétaire axé sur le ciblage de l'inflation et le système fédéral pour la Banque Centrale Communautaire. Elle a également validé le nom, « ECO », comme appellation de cette future monnaie. La mise de cette monnaie se fera de manière graduelle, en démarrant avec les Etats membres qui respectent les critères de convergence. Entre autres décisions prises, les Chefs d'Etat ont (i) marqué leur soutien à la candidature du Ghana pour abriter le siège du Secrétariat de la Zone de Libre Echange Continentale (ZLECAf), (ii) élu le Chef d'Etat Nigérian, Issoufou Mahamadou, comme Président de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO pour un mandat d'un an, en remplacement de son homologue du Nigéria. La prochaine session ordinaire de la Conférence se tiendra le 21 décembre 2019 à Abuja.

Réunion des ministres des Mines sur le projet de code minier communautaire « révisé » de l'UEMOA

[Les ministres en charge des Mines se sont réunis dans la capitale Burkinabè le 29 juin dernier, en vue de la validation du projet de Code minier communautaire « révisé » de l'UEMOA.](#) Le code minier communautaire a initialement été adopté en 2003, sa révision vise essentiellement à renforcer l'harmonisation de la fiscalité minière dans l'Union et à appliquer des politiques douanières communes à tous les Etats membres concernant le secteur minier, tout en tenant compte du développement communautaire. Parmi les amendements clés : (i) la suppression du paiement du droit de douane au taux de 5% correspondant à la catégorie 1 du Tarif extérieur commun (TEC) en phase de recherche ; (ii) la nécessité de rendre opérationnel le protocole de convergence entre la CEDEAO et l'UEMOA en ce qui concerne le Code minier des deux Institutions ; (iii) la nécessité d'une synergie d'actions des Etats membres dans la gestion de l'exploitation artisanale. Le communiqué final de la réunion indique que les ministres des mines, après avoir pris connaissance du rapport des experts sur ce Projet, ont approuvé le règlement portant adoption du Code minier communautaire « révisé » de l'UEMOA.

Mauritanie/Sénégal : Kosmos annonce une nouvelle découverte de gaz dans la concession de Grand Tortue qui chevauche la frontière maritime entre les deux pays

Le groupe pétrolier américain Kosmos Energy a annoncé, le 1^{er} juillet dernier, la découverte d'un nouveau réservoir de gaz naturel dans la concession de Grand Tortue (GTA). Le nouveau réservoir qui est logé dans le puits GTA-1, a été foré jusqu'à 4 884 m, dans une profondeur d'eau de 2 500 m. Le rapport d'après-forage indique que le réservoir porteur du gaz est long d'environ 30 m et possède de bonnes qualités pétro-physiques. Cette découverte qui s'inscrit dans un nouveau programme de développement du site, conduira au forage du puits d'évaluation Yakaar-2 au Sénégal, dans deux semaines et du puits d'exploration Orca-1 en Mauritanie vers la fin du troisième trimestre. Le PDG de Kosmos évoque une production possible de 10 Mt de gaz naturel liquéfié (GNL) par an si les résultats sur les autres prospectifs sont positifs. Le projet de GNL de GTA devrait livrer son premier gaz au cours du premier semestre de 2022.

Classement 2019 du cabinet Mercer sur le coût de la vie

[Le cabinet américain Mercer vient de publier son classement 2019 des villes les plus chères au monde pour les expatriés \(209 villes classés parmi lesquelles 42 villes africaines\).](#) Ce classement tient compte de plusieurs critères, dont le coût du logement, du transport, de l'alimentation, de l'habillement, des articles ménagers ou encore du divertissement. N'Djamena, Kinshasa et Libreville sont les villes les plus chères du continent. Tunis reste la ville la moins chère en Afrique et dans le monde sur les 2 dernières années. Pour finir, Abidjan se classe 6^{ème} en Afrique (30^{ème} au niveau

mondial), Dakar 13^{ème}, Conakry 15^{ème}, Bamako 17^{ème}, Cotonou 18^{ème}, Lomé et Ouagadougou 19^{ème}, Niamey 20^{ème}, Nouakchott 33^{ème} et enfin, Banjul 36^{ème}.

BURKINA FASO

Bilan économique annuel des entreprises publiques de l'État

Les 21 entreprises burkinabè à capitaux publics (EPE) ont présenté leur bilan économique et financier 2018 lors de la 27^{ème} session de l'Assemblée générale des sociétés d'État (AGSE), les 28-29 juin 2019. Le chiffre d'affaires global de ces 21 EPE - 19 Sociétés d'Etat (SE) et 2 établissements publics de prévoyance sociale (EPPS) - est passé de 1 123,3 Mds FCFA (1,7 Md EUR) en 2017 à 1 268,5 Mds FCFA (1,9 Md EUR) en 2018, soit une hausse annuelle de 12,9%. Six entreprises sont apparues déficitaires avec un déficit cumulé de 2,3 Mds FCFA (3,5 M EUR), contre deux sociétés en 2017 avec un déficit de 696 M FCFA (environ 1,1 M EUR). L'effectif total du personnel de ces entreprises est passé de 7 219 agents en 2017 à 7 700 agents en 2018 et les charges de personnel se sont élevées à 5,1 Mds FCFA (7,8 M EUR) : en tête de liste, la Sonabel (société nationale d'électricité), l'Onea (office national de l'eau) et la Poste BF.

Phase III des travaux d'assainissement collectif de la capitale

Dans le cadre du Projet de développement durable de la ville d'Ouagadougou (PDDO), l'Office national de l'eau et de l'assainissement (ONEA) a procédé au lancement de la phase III des travaux d'assainissement collectif de la ville d'Ouagadougou le 25 juin 2019. Ces travaux, financés par l'Agence française de développement (AFD), visent à améliorer l'accès des populations urbaines aux services d'assainissement. D'un coût total de 3,5 Mds FCFA (5,3 M EUR), les travaux s'étaleront sur 19 mois et permettront de collecter et traiter plus de 79 000 m³/jour d'eaux usées de 2 098 ménages de la ville d'Ouagadougou.

Une nouvelle route pour désenclaver le « grenier » du pays dans l'ouest

Après 24 mois de travaux exécutés par l'entreprise tunisienne Souroubat, le Président du Burkina Faso a inauguré, le 26 juin 2019, la route nationale N°10 allant de Dédougou à Tougan, dans le nord-ouest du pays. D'une longueur de 91 km, cette route a été financée à plus de 29 Mds FCFA (44 M EUR) par la Banque islamique de développement (BID) et l'Etat burkinabè. Cette infrastructure - qui était très attendue par les ressortissants de la province du Sourou et du Nayala - va notamment permettre d'améliorer la sécurité routière et de faciliter les échanges socio-économiques dans cette région considérée comme le « grenier » du pays.

CAP-VERT

Signature d'un accord de 470 M USD avec la BAfD et le Portugal

A l'occasion du Forum d'investissement pour le Cap-Vert qui s'est tenu sur l'île de Sal le 3 juillet dernier, le Cap-Vert a signé un accord avec le Portugal et la Banque africaine de développement (BAfD) pour financer des projets dans les énergies renouvelables, l'agroalimentaire, le tourisme et la pêche. Le montant total de l'accord de financement s'élève à 470 M USD.

COTE D'IVOIRE

Lancement de la Stratégie nationale d'inclusion financière (SNIF) 2019-2024

[Le gouvernement ivoirien a procédé, le 26 juin dernier en présence du Gouverneur de la BCEAO et du ministre de l'Economie et des finances, au lancement de la Stratégie nationale d'inclusion financière \(SNIF\) 2019-2024.](#) Selon la représentante du ministre de l'Economie et des Finances, cette stratégie consiste à : (i) améliorer l'accès aux services financiers des populations vulnérables et exclues du système bancaire classique, (ii) promouvoir la finance numérique, (iii) renforcer l'éducation financière et la protection des clients, (iv) adopter une réglementation évolutive permettant une supervision plus efficace, (v) élaborer un cadre fiscal et des politiques favorables à l'inclusion financière. Pour rappel, le pays s'est doté d'une Agence de promotion de l'inclusion financière (APIF) en 2018 et vise un taux d'inclusion financière de 60% à l'horizon 2024, contre seulement 40% actuellement.

Evolution des négociations sur le prix planché du cacao

[Suite au tour de force du Ghana et de la Côte d'Ivoire sur la campagne de vente 2020/2021, les chocolatiers, industriels et négociants, ont rencontré le Conseil du Café Cacao ivoirien \(CCC\) et le Cocobod ghanéen](#), afin de trouver un accord sur le prix plancher de 2600 USD la tonne de cacao, exigé par les exportateurs. Selon un communiqué du gouvernement ivoirien, ce nouveau mécanisme « a été compris », sans qu'il n'y ait de réelle garantie que les industriels acceptent l'accord. En effet, leurs avis semblent diverger sur cette proposition et si certains groupes seraient prêts à l'accepter, d'autres exigent, avant de s'engager, plus de traçabilité sur la production de la part des exportateurs.

Incitations fiscales pour le développement de la transformation d'anacarde

[L'exécutif ivoirien a adopté, en conseil des ministres, une ordonnance accordant de nouvelles incitations fiscales aux acteurs de la transformation de la noix de cajou](#). Ces nouveaux avantages sont notamment, une exonération des droits de douanes et de la TCA sur les achats d'équipements et de pièces de rechange pour la transformation, sur 5 ans. Ces mesures viennent s'ajouter à la prime à la transformation ainsi que l'attribution de 15% de la récolte de noix aux transformateurs locaux, dans l'objectif d'atteindre une transformation de 50% de la production d'anacarde ivoirienne. Pour 2019, la capacité de transformation devrait représenter 18% de la récolte attendue qui devrait augmenter à 730 000 tonnes.

Nouvelles connections de localités au réseau électrique

[Dans le cadre du Programme national d'électrification rurale \(PRONER\), un des volets majeurs du programme social du gouvernement ivoirien, deux nouvelles localités viennent d'être connectées au réseau électrique](#). Le ministre de l'Economie et des finances a procédé, le 27 juin dernier, à la mise sous tension électrique du village Sianso-Koroni (Odienné-Région du Kabadougou) de 500 habitants. Le ministre chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat a procédé, deux jours plus tard, à l'inauguration du réseau électrique de la localité de Bafingdala (département de Touba) de 800 habitants. Pour rappel, le gouvernement ivoirien s'est donné pour objectif d'électrifier 8 528 villages d'ici à l'horizon 2025. A ce stade, 4 940 villages ont déjà été électrifiés et les 3 578 restants le seront avant fin 2025 selon les autorités.

Financements de la Banque mondiale pour le transport urbain et l'alimentation en eau potable

Le Conseil d'administration de la Banque mondiale a approuvé deux financements (sous forme de prêts) de projets en Côte d'Ivoire. Le premier, de 266 M EUR, s'inscrit dans le cadre du Projet de mobilité urbaine d'Abidjan, il permettra la construction d'une ligne de Bus à Haut niveau de Service (BRT). [Le deuxième financement de 133 M EUR, est prévu pour la phase deux du Projet de renforcement de l'alimentation en eau potable et d'assainissement en milieu urbain](#). L'objectif de ce dernier projet est de permettre à environ 1,2 millions de personnes dans 12 villes secondaires du pays d'avoir accès à des services améliorés d'eau potable et à 90 000 élèves d'avoir accès à l'assainissement et à l'hygiène dans leurs écoles.

Lancement des travaux de réhabilitation de la décharge d'Akouédo

Le 4 juillet, le Premier ministre a officiellement fermé la décharge publique d'Akouédo afin d'entamer des travaux de réhabilitation sur ce site. Cette décharge à ciel ouvert avait recueilli pendant près de 5 ans la plupart des déchets du Grand Abidjan. Les travaux, menés par l'entreprise ivoirienne PFO, en partenariat avec Véolia, qui débuteront dans la foulée permettront de transformer le site en un grand parc urbain avec des aires sportives et récréatives, ainsi qu'un centre de formation et de documentation sur l'économie circulaire et le recyclage des déchets. Pour remplacer cette décharge, un nouveau système de collecte et gestion des déchets a été mis en place dans le district, avec notamment l'ouverture du Centre de valorisation et d'enfouissement technique de Kossihouen.

GUINEE

Prévisions budgétaires pour les trois prochaines années

A l'occasion des débats d'orientation budgétaire qui viennent de s'ouvrir à l'Assemblée nationale, le ministre guinéen du Budget a présenté les perspectives à moyen terme des principaux agrégats de la politique budgétaire globale de l'Etat (PIB, recettes fiscales et dépenses sur 2020-2022). Ainsi, il a indiqué que les prévisions suivantes du gouvernement : (i) une croissance du PIB de 6% pour l'année 2020 et 2021 et 6,9% en 2022 ; (ii) une inflation de 9,6% en 2020, 9,3% en 2021 et 9,1% en 2022 ; (iii) une hausse moyenne de 16% par an des recettes fiscales qui devrait porter la pression fiscale à 13,9% en 2022 ; (iv) une progression continue des dépenses d'investissements qui devraient représenter 7,2% du PIB en 2022 (contre 6,3% attendu en 2020). 33% de ces dépenses seront alloués aux infrastructures, 11% aux secteurs mine, industrie et eau, 11% au secteur du développement rural et 18% aux secteurs santé et éducation. Le déficit budgétaire global annuel est prévu à 2,4% du PIB en 2020, 2,5% en 2021 et 2,2% en 2022.

Le rapport d'ITIE souligne des progrès en matière gouvernance minière

Le rapport de l'Initiative pour la transparence dans l'industrie extractive (ITIE) sur la Guinée publié en mai souligne des progrès du pays dans plusieurs domaines, dont l'enregistrement des propriétaires des titres miniers et l'intégration des sous-traitants miniers au sein du de l'ITIE. Globalement, les revenus miniers ont augmenté de 46% entre 2016 et 2017, grâce aux réformes entreprises par le pays pour redynamiser le secteur. Ce développement rapide du secteur est dû en grande partie à l'activité du consortium SMB-WINNING (groupes singapourien, français et chinois), dont la production en bauxite était de 31 millions de tonnes en 2017, soit un accroissement de 150% par rapport à celle de 2016. En 2018, le consortium a vu sa production atteindre la barre des 36 millions de tonnes de bauxite.

GUINEE-BISSAU

Formation d'un nouveau gouvernement

[Suite à l'ultimatum de la CEDEAO, le Premier ministre, Aristides Gomes, a formé un nouveau gouvernement composé de 16 ministres et de 15 secrétaires d'Etat ce 3 juillet 2019.](#) Ce gouvernement est majoritairement composé de membres du Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC). Le portefeuille de l'Économie et des finances a été confié à Geraldo Martins qui, pour rappel, a été ministre de l'Économie et des Finances du pays entre 2014 et 2015.

MAURITANIE

Recrutement du cabinet Enercap France comme consultant dans le cadre du projet PADG

Le ministère mauritanien du Pétrole a recruté le cabinet Français Enercap, basé à Lyon, comme consultant dans le cadre de son Projet d'appui aux négociations des projets gaziers et de renforcement des capacités institutionnelles (PADG).

NIGER

Adoption d'une loi de finances rectificative qui consacre une hausse de 5% du budget initial

Le 29 juin 2019, l'Assemblée nationale du Niger a adopté une loi de finances rectificative porte le budget de l'Etat à 2 157,3 Mds FCFA (3,3 Mds EUR), soit une hausse de 5,2% par rapport à la programmation initiale. D'après le rapport de la commission des finances, les recettes générales ont été révisées à la hausse pour prendre en compte les ressources additionnelles d'un montant de 106,5 Mds FCFA (162,3 M EUR) provenant des ressources internes d'un montant de 4,2 Mds FCFA (6,3 M EUR) représentant des dividendes de la BCEAO et des ressources externes d'un montant de 102,3 Mds FCFA (156 M EUR).

Le FMI approuve le décaissement de 47 M USD au titre de la FEC

Le Conseil d'administration du FMI a adopté la 4^{ème} revue du programme économique et financier du Niger appuyé par la facilité élargie de crédit (FEC) le 26 juin dernier. L'achèvement de la revue permet de décaisser environ 47 M USD. D'après l'institution, le Niger a pu obtenir des résultats satisfaisants dans la mise en œuvre de ses réformes, malgré la situation sécuritaire tendue dans le pays. Les finances publiques du pays se sont renforcées, et les autorités restent déterminées à respecter les critères de convergence budgétaire de l'UEMOA, afin de renforcer la stabilité macroéconomique et la viabilité de la dette publique. Ce nouveau décaissement porte à 125,4 M USD, le montant total des décaissements effectués dans le cadre de la FEC de 134,04 M USD accordé au pays en 2017. Prévu pour prendre fin cette année, celui-ci a été prolongé jusqu'en avril 2020 avec à la clé, un rééchelonnement des versements.

La société Comini va investir 1,5 Md FCFA pour l'installation et l'exploitation d'une usine d'affinage d'or à Niamey

La Compagnie des mines du Niger (Comini) a adressé aux autorités une demande de convention d'établissement relative à l'installation et l'exploitation d'une usine d'affinage d'or à Niamey. Si cette demande était acceptée, Comini pourrait investir dans les mois à venir la somme de 1,5 Md FCFA (2,2 M EUR) dans le pays. L'entreprise s'engagerait également à exporter légalement de l'or affiné du Niger vers le marché mondial, dans le respect du devoir de diligence pour les chaînes d'approvisionnement, et à employer en priorité du personnel nigérien.

Le pays accorde 5 permis de recherche minière dans le Nord

Lors du Conseil des ministres du 26 juin 2019, le gouvernement nigérien a octroyé 5 conventions minières pour permis de recherche de l'or et de métaux précieux dans le Nord du pays : les blocs Elmeki 15, 17 et 19 pour l'or et les métaux précieux, les métaux de base et substances connexes dans le Département de Tchirozérine (Région d'Agadez) et les deux autres blocs de Djado et de Dissalak pour la recherche de l'or dans le Département de Bilma (Agadez). Les permis Elmeki 15, Elmeki 17 et Elmeki 19 sont attribués à la société canadienne KunYuan qui s'engage à investir, dans les 3 ans suivant la signature de ces conventions, un montant minimum de 2 M USD. La société Sahel Mining Niger obtient pour sa part, les permis de Djado 21 et de Dissalak 25, avec à la clé un investissement dans les 3 ans suivant la signature de ces conventions d'au moins 270 M FCFA (411 000 EUR), pour chacun des permis.

Inauguration d'une « voie express » reliant l'aéroport au centre-ville de Niamey

Le ministre de l'Intérieur et de la sécurité publique, Mohamed Bazoum, a présidé, le 2 juillet 2019 à Niamey, la cérémonie de mise en service d'une « voie express » reliant l'aéroport international Diori Hamani au centre-ville, en vue du 33^{ème} sommet de l'Union africaine (UA) prévu du 4 au 8 juillet prochain dans la capitale nigérienne. Construit par l'entreprise française SOGEA-SATOM et long d'une dizaine de km, cet ouvrage - cofinancé par le Niger et la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) à hauteur de 23 Mds FCFA (39,6 M USD) - constitue la dernière d'une série d'infrastructures réceptionnées par l'Etat nigérien en vue de l'organisation de la 33^{ème} Conférence au Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA.

SENEGAL

La hausse des prix du carburant entre en vigueur

La hausse des prix du carburant est désormais effective au Sénégal depuis le 29 juin dernier. Le prix à la pompe du supercarburant passe de 695 FCFA à 775 FCFA (1,06 à 1,18 EUR), soit une hausse de 80 FCFA (+11,5%) par litre tandis que le gasoil qui coûtait 595 FCFA a été majoré de 60 FCFA (+10%) par litre, atteignant 655 FCFA (0,91 à 1,0 EUR). Un gel des prix à la pompe était fixé depuis février 2016, dans le souci de limiter les impacts des hausses des cours mondiaux du pétrole sur les consommateurs sénégalais. Le secrétariat permanent du comité national des hydrocarbures justifie cette augmentation par le renchérissement des cours du baril qui pèse sur la facture pétrolière et sur la collectivité. L'Etat aurait donc décidé de répercuter une partie de la hausse sur les prix à la pompe du supercarburant et du gasoil, sans répercussion sur les autres produits pétroliers (gaz butane, essence ordinaire, essence pirogue, pétrole lampant).

Adoption de la loi de finances rectificative 2019

Le projet de loi de finances rectificative (LFR) 2019 a été adopté le 30 juin dernier à l'assemblée nationale. Le nouveau budget s'élève à 3 988,6 Mds FCFA (6,1 Mds EUR) contre 4 071,8 Mds FCFA (6,2 Mds EUR), soit une baisse de 2% par rapport à la loi de finances initiale (LFI). Cette modification est principalement due à la révision à la baisse des projections de recettes fiscales (-3,9%), de dons (-28,9%) et d'emprunts (-16,5%). L'investissement public est réduit de 7%, à 1 334,2 Mds FCFA (2 Mds EUR), quand le service de la dette augmenterait de 3,8% par rapport à la LFI. L'objectif de déficit est maintenu à 3% conformément à l'objectif UEMOA. Les enjeux de la LFR 2019 s'articulent autour de la mobilisation des ressources domestiques, qui permettrait de générer globalement plus de 100 Mds FCFA (152 M EUR). Les principales décisions allant dans ce sens portent sur (i) l'amélioration de recouvrement de l'impôt via la modernisation de l'administration douanière, (ii) des mesures fiscales nouvelles comme une taxation renforcée des jeux de hasard ou des sacs plastiques et (iii) le principe d'une hausse des prix de l'énergie pour se rapprocher des prix du marché.

Le Sénégal classé parmi les « pays à revenu intermédiaire »

Classé auparavant parmi les 34 pays à faible revenu, le Sénégal vient d'intégrer le groupe des « pays à revenu intermédiaire », selon un rapport de la Banque mondiale, rendu public le 1^{er} juillet 2019. Le Sénégal se placerait parmi les pays ayant un revenu national brut (RNB) par tête compris entre 1 026 USD et 3 995 USD. Selon le rapport, le RNB par habitant du Sénégal serait estimé à 1 410 USD au titre de l'année 2018. Ce changement s'explique par la croissance récente de l'année de base des comptes nationaux pour le calcul de son PIB qui a été publié en 2018. Conformément à ses procédures, la Banque mondiale ne pouvait pas procéder à l'actualisation de la classification avant le 1^{er} juillet.

TOGO

Adoption de la 4^{ème} revue du programme FMI

Le Conseil d'administration du FMI a adopté le 26 juin 2019 la 4^{ème} revue du programme FMI soutenu par la Facilité élargie de crédit (FEC, 2017-2019) et marqué son accord pour le décaissement de la 5^{ème} tranche (environ 35 M USD) en faveur de l'Etat togolais. Le Fonds a approuvé la demande de dérogation formulée par le Togo vis-à-vis du non-respect, en 2018, du critère quantitatif de performance portant sur le solde de financement intérieur net. Il a également accepté de « desserrer » quelque peu les contraintes budgétaires sur 2019, notamment pour que le Togo puisse financer des dépenses d'investissement dans le domaine sécuritaire. Globalement, le FMI a souligné une reprise de l'activité économique en 2018, après le ralentissement de la croissance observé en 2017. Il a tenu à préciser que pour la stabilité bancaire du pays, il serait judicieux que l'Etat accélère sur le dossier de privatisation des deux banques publiques en difficulté (UTB et BTCI).

Clause de non-responsabilité - Le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Indicateurs Pays	Bénin	BF	CV	RCI	Gambie	Guinée	GB	Mali	Mauritanie	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA	ASS
Population (M hab.) 2018	11,4	19,5	0,6	25,6	2,2	13,3	1,7	18,5	4,5	19,3	16,3	8,0	120,4	992,6
Macroéconomie														
PIB (Mds USD) 2018	10,5	14,2	2,0	43	1,7	11,7	1,5	17,2	5,2	9,2	24	5,4	140,3	1 642,7
PIB / Hab (USD) 2018	915	729	3 563	1 680	745	883	840	927	1 143	477	1 474	670	1 060	1 658
Croissance PIB réel (%) 2018	6,5	6	4,7	7,4	6,6	5,8	3,8	4,9	3	5,2	6,2	4,7	6,3	3
Inflation (%) 2018	1	2,0	1,3	0,3	6,5	9,7	1,4	1,7	3	3	0,5	0,7	1,4	8,5
Finances Publiques														
Déficit public (%PIB) 2018	-4,7	-4,7	-2,7	-4	-6,6	-2	-5	-4,7	1,6	-4,9	-3,4	-3,1	-3,8	-3,7
Dettes publiques (%PIB) 2018	54,6	43	127,7	52,2	83,1	38,7	56,1	36,6	83,9	55,1	64,4	74,6	52,5	48,5
Pression fiscale (%PIB) 2017	13,4	17,8	22,5	16,5	17,2	12,8	11,4	14,8	20,0	14,9	18,7	17,4	16,2	-
Risque Pays ¹	B	C	B	B	-	C	-	D	D	C	B	C	-	-
Echanges														
Balance commerciale 2018 (%PIB)	-11,3	-2,6	-39,0	6,2	-35,5	-5,0	0,8	-4,3	-9,4	-12,0	-12,8	-19,6	-	-
Exportations françaises vers ² (MUSD)	207	283	30	1 334	9	194	5	374	205	170	856	344	3 573	11 015
Importations françaises depuis (MUSD) ²	4	26	0,4	950	0,2	101	3,0	11	43	270	99	18	1380	8 069
Balance courante (%PIB) 2018	-8,9	-7,5	-7	-3,4	-11,5	-16,1	-1,6	-7,3	-18	-16,3	-7,2	-7,9	-6,8	-2,6
Réserves de change (mois d'import) 2018	-	-	5	-	4	3	-	-	5	-	-	-	5	5
Aspects qualitatifs														
IDH (2018) ³	163	183	125	170	174	175	177	182	159	189	164	165	-	-
Doing Business (2019) ⁴	153	151	131	122	149	152	175	145	148	143	141	137	-	-
Environnement des affaires ⁵	C	C	C	B	-	D	-	D	D	C	B	C	-	-

Données : FMI / WEO / article IV ou revues programme sauf indications contraires

¹ Agence de notation COFACE - Estimation du risque de crédit moyen des entreprises d'un pays - 8 niveaux, **A1, A2, A3, A4, B, C, D, E** dans l'ordre croissant du risque

² Trade Map-2017

³ PNUD - Classement sur 188 pays

⁴ Banque mondiale - Classement sur 190 pays

⁵ Agence de notation COFACE - La notation comprend : i) Fiabilité et la disponibilité des comptes des entreprises ; ii) Équité et efficacité du système juridique envers les créanciers ; iii) Qualité des institutions - 8 niveaux, **A1, A2, A3, A4, B, C, D, E** dans l'ordre croissant du risque